

214C1227
FR0004548873-OP010-A02

30 juin 2014

Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

<p>BOURBON</p> <p>(Euronext Paris)</p>

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 26 juin 2014, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société de droit luxembourgeois Jaccar Holdings¹, visant les actions de la société BOURBON, elle a reçu en dépôt 14 414 074 actions BOURBON.

Au total, la société Jaccar Holdings, détient par conséquent, de concert avec la société par actions simplifiée Cana Tera², M. Jacques d'Armand de Chateaufieux, M. Henri d'Armand de Chateaufieux, la société par actions simplifiée Mach-Invest³, et la société de droit luxembourgeois Mach-Invest International⁴, 39 801 686 actions BOURBON représentant autant de droits de vote, soit 53,38% du capital et des droits de vote⁵ de cette société⁶, selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Jaccar Holdings	33 689 299 ⁷	45,18
Cana Tera	126 141	0,17
Jacques de Chateaufieux	12 486 ⁸	0,02
Total Jacques de Chateaufieux	33 827 926	45,37
Mach-Invest International	5 754 191	7,72
Mach-Invest	7 700	0,01
Henri de Chateaufieux	211 869 ⁹	0,28
Total Henri de Chateaufieux	5 973 760	8,01
Total concert	39 801 686	53,38

La condition minimale fixée par l'initiateur – à savoir l'obtention à l'issue de l'offre d'au moins 50% des droits de vote « réels », seul ou de concert de BOURBON – est satisfaite. L'offre a donc une suite positive.

Il est rappelé qu'aux fins d'atteindre le seuil de 50% des droits de vote « réels » susvisé, la société Jaccar Holdings a conclu un pacte d'actionnaires constitutif d'une action de concert vis-à-vis de la société BOURBON, avec la société par actions simplifiée Cana Tera, M. Jacques d'Armand de Chateaufieux, M. Henri d'Armand de

¹ Contrôlée par M. Jacques d'Armand de Chateaufieux (par l'intermédiaire de la société Cana Tera).

² Contrôlée par M. Jacques d'Armand de Chateaufieux.

³ Contrôlée par M. Henri d'Armand de Chateaufieux.

⁴ Contrôlée par M. Henri d'Armand de Chateaufieux.

⁵ Soit 55,60% des droits de vote « réels ».

⁶ Sur la base d'un capital composé de 74 559 688 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁷ Il est précisé que la société Jaccar Holdings détient par ailleurs la nue-propiété de 136 511 actions BOURBON.

⁸ Il est précisé que M. Jacques d'Armand de Chateaufieux détient également la nue-propiété de 14 952 actions BOURBON.

⁹ Il est précisé que M. Henri d'Armand de Chateaufieux détient également la nue-propiété de 204 632 actions BOURBON.

Chateaufieux, la société par actions simplifiée Mach-Invest, et la société de droit luxembourgeois Mach-Invest International (cf. notamment D&I 214C0798 du 15 mai 2014).

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.
